



Assemblée communale de la commune mixte de Crémines

Jeudi 28 août 2014 à 20h15

à la halle de gymnastique de Crémines (salle n°2)

ORDRE DU JOUR

1. Salutations
2. Nomination des scrutateurs
3. Discuter et approuver les comptes 2013 du Syndicat scolaire du Grand Val
4. Discuter et approuver le règlement pour la gestion d'un financement spécial pour la rénovation et l'entretien des routes communales
5. Discuter et approuver les comptes 2013 de la commune mixte de Crémines
6. Election de l'organe de vérification des comptes pour l'année comptable 2014
7. Divers et imprévus

Dès le 14 juillet 2013, les documents suivants peuvent être consultés au secrétariat communal :

- les comptes 2013 du Syndicat scolaire du Grand Val
- le règlement pour la gestion d'un financement spécial pour la rénovation et l'entretien des routes communales
- les comptes 2013 de la Commune mixte de Crémines

Le secrétariat sera fermé du 21 juillet au 11 août 2014. Pendant cette période, les comptes pourront être consultés sur rendez-vous (du 21 au 25 juillet au 076 319 03 71 et dès le 28 juillet jusqu'au 11 août au 077 414 59 75).

Un recours en matière communal peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

Crémines, le 3 juillet 2014

Le Conseil communal